

Cette troisième et dernière partie de la notice de 1859 décrit dans le détail l'édifice et son intérieur, ses chapelles, et les divers éléments qui en composent la décoration. Les auteurs retracent également l'histoire des nombreux *ex-voto* qui décorent les murs du sanctuaire.



## CHAPITRE VIII.

### **Description de l'Eglise de Notre-Dame de Marcellle.**

On ne sait rien sur l'architecture de la chapelle primitive. Cet oratoire, qui n'avait sans doute pour lui que son antiquité, a été remplacé dans le quinzième siècle, par un monument digne de la piété de nos pères, et de l'auguste protectrice qu'ils voulaient honorer. Le millésime, gravé sur un des côtés de l'entrée, en fait remonter la fondation à 1488. C'est du reste l'époque indiquée par le style de son architecture. Le plan en est vaste et grandiose; il présente la forme d'une croix latine de 40 mètres de longueur sur 17 de largeur, dirigée de l'orient vers l'occident. Du côté méridional est la porte principale, précédée d'un porche

dont l'élégance attire l'attention des connaisseurs. (1) De chacun de ses angles s'élancent gracieusement deux faisceaux de colonnettes, qui vont se perdre dans le cul de lampe d'une voûte ogivale. La porte est divisée par un pilastre, au-dessus duquel on admire une belle statue de la Vierge, soutenue par un socle et surmontée d'un joli clocheton; à la hauteur de la tête sont deux adorateurs, tenant un encensoir à la main. Ce groupe est artistement sculpté sur la pierre, et forme, dans son ensemble, une croix du style le plus harmonieux.

L'intérieur de l'Église répond à la beauté du dehors. La nef est vaste, et la voûte se compose de plusieurs travées, formées par des arcs en

(1) Sur le frontispice du porche on lit cette inscription: *Arrête, voyageur, adore Dieu et invoque Marie; et sur les côtés, les vers suivants :*

Fille sans tache, Vierge-mère,  
Que l'Éternel combla des dons de son amour,  
Près de lui, près de toi, fais-nous, par ta prière,  
Habiter à jamais le céleste séjour.

O Jésus, nous avons mérité ton courroux;  
Suspenda l'arrêt de ta justice;  
Efface de nos cœurs, pour habiter en nous,  
Toutes les souillures du vice.

ogive ornés de nervures. Le sanctuaire surtout présente une forme imposante. C'est un hémicycle dont le maître-autel occupe le centre; à droite et à gauche, on voit deux petites chapelles dédiées, l'une à Ste-Croix, et l'autre à St-Michel. Deux autres chapelles forment les bras de la croix; l'une d'elles, dédiée à la Ste-Vierge, renferme la statue miraculeuse entourée de magnifiques reliefs en bois doré; l'autre, c'est la chapelle de St-Joseph, non moins digne d'attention par la richesse de ses bas-reliefs. Ainsi, cinq autels forment le sanctuaire que sépare de la nef une très belle balustrade en marbre rose.

A une époque de mauvais goût, on a passé au porche un badigeon qui en déprécie la beauté. Les trois fenêtres de l'abside, d'abord longues et élancées, ont été réduites à des proportions qui sont peu en harmonie avec le reste de l'édifice. Sur les murs latéraux, on a recouvert les arêtes des arceaux avec de gros pilastres carrés, surmontés de chapiteaux et d'un entablement dont l'effet contraste mal avec le style de

l'Eglise. Toutes ces œuvres hétérogènes tendent à disparaître chaque jour, grâce à l'administration sage et intelligente qui a pris à cœur de rendre cette église à son style et à son état primitifs.

Après cette description générale de l'Eglise, il sera peut-être agréable au lecteur d'avoir quelques détails sur les bas-reliefs des chapelles et des autels. Ceux de la chapelle où se trouve la Madone miraculeuse représentent, à droite, la naissance de la Sainte-Vierge; on y voit Sainte-Anne dans son lit, recevant les félicitations et les embrassements de ses amies; puis ce sont des femmes occupées à laver dans un bassin le corps de l'enfant; plus loin, devant une cheminée, d'autres personnes chauffent le linge qui doit envelopper le petit corps. A gauche, c'est la présentation de la Ste-Vierge au temple. On voit une jeune enfant qui monte les degrés du sanctuaire, et le grand-prêtre qui l'attend les bras ouverts. Les parents et des amis assistent à cette scène, et du haut du ciel des anges paraissent contempler la pieuse

enfant. Ces bas-reliefs sont composés d'arabesques, de fleurs, de figurines dorées et parfaitement sculptées. Le tout forme autour de la niche un ensemble des plus gracieux. On voit que nos pères n'ont rien négligé pour l'ornementation de cette chapelle. L'autel et son entablement sont aussi très riches d'ornements et de sculptures. L'autel est en beau marbre blanc, supporté par quatre consoles sculptées avec une finesse exquise. Au-dessus sont des colonnes torsées, ornées de pampres et de raisins; au dire des connaisseurs, l'artiste qui les a sculptées est du premier mérite. Dans le haut, paraît la grande figure du père éternel, tenant de la main gauche la boule du monde, et levant la droite comme pour répandre des bénédictions. Sur les côtés sont deux génies, portant les insignes de la passion. Au milieu de ce grandiose entablement, est une niche dans laquelle on voit une statue de la Vierge pressant amoureusement sur son sein le divin enfant endormi; sur le socle où elle se tient debout, on remarque deux têtes de Chérubins, et au milieu le monogramme de la Vierge.

Enfin , un très joli tabernacle et de beaux candélabres complètent l'embellissement de cet autel.

A la chapelle de St-Joseph est une niche renfermant un buste et des reliques de St-Loup , évêque de Troyes. Sur les côtés sont deux bas-reliefs en terre cuite représentant deux traits de la vie de ce saint, et assez remarquables par leur exécution. Dans celui de gauche, on voit deux monastères, l'un d'hommes et l'autre de femmes ; l'abbesse et l'abbé sont sur la porte, et deux personnages semblent leur demander une grâce. C'est St-Loup et son épouse qui, s'étant séparés d'un commun accord, demandent à entrer en religion. Celui de droite rappelle ce beau trait de la vie de St-Loup, lorsque, entouré de son clergé, il vint conjurer Attila, le fleau de Dieu, d'épargner son peuple. Touché des discours et de l'attitude du saint évêque, le terrible conquérant semble ordonner à ses guerriers de s'éloigner de Trôyes. Il est à regretter que des hommes plus barbares que les hordes du farouche Attila, n'aient point respecté ces objets

d'art, qui portent les marques de nombreuses mutilations.

Le maître-autel, du style Louis XV, se distingue par la richesse et le fini des sculptures. C'est une combinaison de colonnettes et de plaques en marbre, encadrées d'arabesques et de guirlandes de fleurs en bois doré. Sur le tabernacle s'élève un petit baldaquin, avec un groupe d'anges qui paraissent voltiger autour du Saint-Sacrement, quand il est exposé. Le tout est dominé par une colossale statue de la Ste-Vierge présentant l'enfant Jésus. A droite et à gauche sont les statues de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Les bas-côtés de l'abside sont ornés de bas-reliefs en plâtre, qui ne manquent pas de mérite. A la droite de l'autel, on voit l'adoration des Mages. Ces personnages couronnés offrent à genoux des présents au divin enfant ; à gauche c'est le repos de la Sainte Famille en Egypte. La Ste-Vierge est assise, tenant l'enfant sur ses genoux ; St-Joseph paraît indiquer de la main que le lieu de leur destination n'est pas éloigné ; un ange tient l'âne par le

licol, et d'autres anges se jouent sur des branches d'arbre. De côté et d'autre, ces bas-reliefs sont encadrés par des faisceaux de branches de palmier, sur lesquelles montent et s'entrelacent des anges aux chairs potelées et dont toutes les postures ont une grâce infinie. (1)

La chapelle qui se trouve entre celle de la Vierge et le maître-autel est dédiée à Ste-Croix. L'autel et son entablement sont d'un style grec. Il en est de même de la chapelle dédiée à l'Archange-Michel, placée entre celle de St-Joseph et le maître-autel. (2)

La chaire, toute dorée, est richement ornée de sculptures. Dans les panneaux qui forment le pourtour, il y a des médaillons finement travaillés qui rappellent différents traits de la vie de la Ste-Vierge.

---

(1) En 1859 on a commencé les travaux de restauration. L'abside est entièrement dégagée de ces décorations étrangères au style et enrichie de peintures. Les fenêtres sont rendues à leurs dimensions premières et ornées de magnifiques vitraux.

(2) Ces deux chapelles ont repris leur style primitif. On y remarque deux autels en pierre richement décorés.

Tout autour de l'église, on voit de grands tableaux représentant aussi des circonstances de la vie de la Sainte-Vierge. Il en est un qui ne doit pas être passé sous silence : il représente l'ermite Saint-Antoine dans une grotte éclairée par une lampe et par un rayon de la lune ; il est d'un effet saisissant. La hardiesse du coloris et la fermeté du dessin, décèlent un grand maître. On peut citer encore un Chemin de Croix en bas-relief avec encadrement gothique, et en parfaite harmonie avec l'ensemble du monument.

En 1856, on a placé au fond de l'église une orgue. Cet instrument, âme des offices et des solennités, manquait à ce sanctuaire, dont le vaisseau possède une acoustique remarquable. Il y produit un très bel effet.

Il y avait autrefois dans l'église un puits entouré de quatre grandes plaques en marbre rouge. Au-dessus on lisait ce distique :

Hic puteus, fons signatus ; parit unda salutem.  
Æger, junge fidem ; sic hibe, salvus eris.

Une forte chaîne en fer, roulant sur une poulie de même métal, montait et descendait deux seaux. Ce bruit troublant la piété des fidèles, on jugea à propos de conduire l'eau au dehors au moyen d'une pompe. C'est là que les pèlerins vont éteindre leur soif, et boire cette eau bénie avec une grande confiance.



## CHAPITRE IX.

**Catalogue des principaux ex-voto que renferme  
la chapelle de la statue miraculeuse.**

Quiconque a visité les sanctuaires des pèlerinages fameux, avouera que ce qui l'a touché le plus vivement, c'est la multitude des *ex-voto* qui en couvrent les murs. C'est là aussi ce qu'on éprouve à Notre-Dame de Marcellle. Parmi les *ex-voto* qu'on distingue dans la chapelle de la statue miraculeuse, on doit citer, en première ligne, le grand tableau posé au-dessus de la niche. Il rappelle comme on l'a déjà dit, le souvenir d'un terrible incendie dans le quartier de la Trinité, à Limoux. On y représente une immense procession, où se trouvent, avec le clergé et les capitouls, tous les habitants de la Ville. Le curé porte le très Saint-Sacrement, et donne



la bénédiction en présence du fléau dévastateur. Dans les nues on aperçoit la Ste-Vierge et l'enfant Jésus, devant lesquels la fumée et la flamme semblent s'évanouir. Ce tableau porte cette inscription : « Vœu fait à Notre-Dame de Marceille par M. Marc-Antoine de Peyre, président et juge-mage de Limoux, et MM. les Consuls, à l'incendie arrivé audit Limoux, le 13 septembre 1685. »

Au-dessus de ce grand tableau, encore sur la niche, il y en a un petit, représentant un malade dans son lit, et son épouse assise à son chevet. Au fond de l'appartement on aperçoit l'image de la Vierge. Il porte cette inscription : « *ex-coto* : Antoine Sicre, natif de Limoux, se trouvant à Cadix (Espagne), fut attaqué, le 20 septembre 1819, de la fièvre jaune qui ravageait la ville, et, au moment de se coucher, s'étant recommandé à Notre-Dame de Marceille, il eut le bonheur de recouvrer la santé, grâce à sa sainte protection, après trois rechutes dans cette maladie mortelle, et être resté 60 jours dans le lit. »

Un autre représente un ecclésiastique à genoux devant la fontaine de la sainte côte. Dans le nuage on voit l'image de la Vierge. Il porte cette inscription : « François Régnault, natif de Sédan, diocèse de Rheims, clerc tonsuré, sacristain de la paroisse de St-Martin, de Limoux, affligé d'un cancer au visage, qui le défigurait, et que les médecins avaient déclaré incurable, plein de confiance, vint à Notre-Dame de Marceille. Ayant lavé son mal plusieurs fois avec l'eau de la fontaine qui est au bas de la sainte Chapelle, fut, en douze jours, radicalement guéri, l'an 1740, le jour de St-Bernard ; et pour perpétuer la mémoire de ce miracle, il fit faire un tableau, l'an 1750, de l'approbation de M. de Guerguil, grand archidiacre et vicaire général de Narbonne. »

Dans un autre, on voit un navire qui sombre et des matelots occupés à porter secours aux naufragés. On y lit cette inscription : « Dans le mois de septembre 1756, Louis Luc, de Limoux, étant dans les troupes franches, sur l'*Hercule*, navire de 64 canons, commandé par

M. de Villarzel, chef de l'escadre mouillée à l'embouchure du port de Mahon, en danger de submerger, se recommanda à Notre-Dame de Marceille et fut sauvé. »

Un autre représente un intérieur de Notre-Dame, avec des échafaudages et des ouvriers occupés à faire la voûte. L'un d'eux ayant fait un faux pas, tombe et paraît suspendu en l'air. Ce tableau porte l'inscription suivante : « J.-P. Guiraud Fadome, âgé de 20 ans, natif de Béziers, travaillant à la réparation de l'église de N.-D. de M., tomba, le 25 août 1785, de l'étage qui est à la naissance de la voûte, 88 pieds d'élévation, sans se faire aucun mal. Il rend grâce à Dieu et à la Vierge de cet événement miraculeux. »

Dans un autre, c'est une femme en prières. Dans les airs on voit l'image de la Vierge et le divin enfant. Il porte cette simple inscription : « *Ex-voto* de Marguerite Pascal, 1782. »

Un autre représente un combat de deux chiens, et un homme qui semble avoir été renversé par le choc des combattants. La Vierge

paraît dans le Ciel en signe de protection. On y lit cette inscription : « Le sieur Télinge, propriétaire des bâtiments de N.-D. de M., deux gros chiens qui se battaient lui ayant fait faire une chute, le 3 octobre 1809, se foula les nerfs de la jambe et cuisse droite. Souffrant de si fortes douleurs qu'il ne pouvait dormir, après deux mois de la plus cruelle souffrance, il fit un vœu à N.-D. de M., et s'endormit pendant trois heures. A son réveil il ne sentit que des douleurs momentanées, et obtint une prompte et parfaite guérison. »

Dans un autre, on voit une procession de villageois gravissant la montée de la chapelle. On y lit l'inscription suivante : « *Ex-voto* des habitants de Magrie. Affligés d'une maladie contagieuse, en 1816, ils vinrent en procession à N.-D. de M., se mirent sous sa protection, et quelque temps après la maladie cessa. »

Un autre représente une vue de la chapelle et un homme à genoux devant la fontaine. Il porte cette inscription : « L'an 1751, Jean Vidal Lafature, maître pareur, de Limoux, se



trouvant affligé d'une paralysie au bras et à la jambe, se lava avec l'eau de la fontaine, et s'étant recommandé à N.-D. de M., il a été guéri miraculeusement. »

Dans un autre, c'est une chambre de malade, et une famille éplorée autour d'une table. On y lit : « Le sieur Jean Foulquier, de Limoux, maître carrossier, à Paris, atteint d'une maladie dont on désespérait la guérison, ses père et mère le mirent sous la puissante protection de la Ste-Vierge, et fut miraculeusement guéri, au mois de septembre 1824. »

Dans un autre, on voit une chambre avec deux lits, où sont deux malades. Il porte cette inscription : « Madame la marquise d'Hautpoul a été guérie par l'intercession de la Ste-Vierge. »

« Madame d'Aussillon a été guérie d'une dangereuse maladie, par l'intercession de la Ste-Vierge, étant à toute extrémité de vie, 1762. »

Un autre représente une chambre de malade et un homme à genoux devant une apparition de la Vierge. On y lit : « J. Déjean Trébule,

marchand cordier, de Limoux, ayant sa femme à toute extrémité, fit vœu à N.-D. de M., 1690. »

Dans un autre, on remarque un cavalier et une dame à genoux, en pleine campagne, devant une apparition de la Vierge. Il paraît fort ancien, mais il ne porte pas d'inscription.

Il y a aussi un *ex-voto* fait en paille, et représentant un ecclésiastique priant devant la fontaine. Il ne porte pas non plus d'inscription.

Un autre représente un homme malade dans son lit, assis sur son séant, et recueilli devant une apparition de la Vierge. On y lit : « Vœu de François Labuzeille, fait à Versailles, 1740. »

Ailleurs c'est une jeune personne sur son séant, dans son lit, et en admiration devant une apparition de la Vierge. Aux pieds du lit, sont à genoux une religieuse de St-Joseph de Cluny et une élève du pensionnat, sœur de la jeune malade. Ce tableau ne porte pas d'inscription. Il a été donné par une famille notable de la ville, après la guérison miraculeuse de sa demoiselle.

Dans un autre, on voit l'enfant Jésus debout sur les genoux de sa mère, et donnant un cha-pelet à une jeune personne. On y lit cette ins-cription : « Don fait à N.-D. en reconnaissance d'une grande grâce, 25 mars 1841. »

Un autre représente la Ste-Vierge portant sur ses genoux le cadavre sanglant de son divin fils. On y lit : « Don fait à N.-D. en reconnais-sance d'une grande grâce obtenue en 1835. »

Ailleurs c'est une malade dans son lit et un homme en extase devant une apparition de la Vierge. Il porte cette inscription : « Vœu fait par le sieur Louis-Jean-Pierre Serny, habitant de la commune de Caudeval, canton de Cha-labre, ayant été affligé pendant 14 ans environ d'une colique pituiteuse et bilieuse, s'étant re-commandé à N.-D. de M., a été miraculeuse-ment guéri, 1847. »

En face de l'autel de la Vierge, on voit un grand et beau tableau représentant Ste-Thérèse donnant le scapulaire à une novice carmélite. La Ste-Vierge et l'enfant Jésus paraissent, dans les airs, entourés d'un chœur d'Ange jouant

de divers instruments. Il a été donné en 1838 par une jeune personne qui, ayant obtenu de très grandes grâces par l'intercession de N.-D., s'était faite carmélite.

On y voit aussi quelques portraits au daguer-réotype, donnés par des personnes qui ont obtenu des guérisons miraculeuses; et beaucoup d'*ex-voto* sans représentation de peinture, avec des inscriptions assez longues, rappelant le souvenir de grâces extraordinaires.

Tels sont les principaux *ex-voto* qu'on voit dans la chapelle; ils en sont, sans contredit, le plus bel ornement, bien qu'elle soit si re-marquable à tant d'autres titres. Monuments de la foi et de la reconnaissance des fidèles, ils montrent ce que nous pouvons attendre de Notre-Dame de Limoux, si nous allons à elle avec une entière confiance. Ils sont à la fois, et le témoignage authentique des faveurs qu'elle s'est plu à répandre sur ceux qui l'ont invo-quée, et le gage assuré de celles que nous ré-serve son inépuisable bonté. C'est par eux que nous terminons cette notice, priant Marie d'a-

voir égard à notre bonne volonté, et de nous pardonner d'avoir raconté d'une manière si imparfaite les gloires de l'un de ses plus chers Sanctuaires. Puissent aussi, ceux qui la liront, considérer seulement l'intention qui nous a dirigé, et se rappeler, en faveur de notre œuvre, l'inscription qu'on lit sur la statue miraculeuse qui en est l'objet : *Nolite me considerare quod fusca sim.*

Notre-Dame de Marceille,



Priez pour nous.

## NOTES.

### I.

Voici les principales sources où l'on a puisé pour rédiger cette notice :

1. Archives de l'hôtel de ville de Limoux.
2. Archives de la Préfecture de l'Aude.
3. Règlements et sentences consulaires de la ville de Limoux.
4. M. De Guiraud Alexandre, de l'Académie française. Poèmes et chants élogiques (note sur le poème d'Isaure).
5. Fonds-Lamothe. Notices historiques sur la ville de Limoux.
6. Notice historique sur la Chapelle de Marceille, publiée par M. le docteur Buzairies, dans le *Journal de Limoux*, 1858.
7. Procès-verbaux relatifs aux diverses cessions qui ont été faites successivement de la chapelle de Marceille.
8. Une bulle du Pape Alexandre VII, 30 mai 1664, et une bulle du pape Pie IX, 16 mai 1854, accordant diverses indulgences aux personnes qui visitent Notre-Dame de Marceille.

II.

*Bulle de Pie IX.*

---

Sanctissimus Dominus noster Pius Papa IX omnibus utriusque sexûs Christi fidelibus plenariam indulgentiam, semel in anno acquirendam, uno videlicet, uniuscujusque arbitrio, eligendo, ex diebus recurrentis a primo mensis septembris inclusivè usque ad ultimi ejusdem mensis diei solis occasum, si eo die verè pœnitentes, confessi sacræque communione refecti, ante enunciatam ecclesiam ruralem (ecclesiam Beatæ Virgini dedicatam non longè ab urbe Limosii, in territorio Marcelli sitam) visitaverint, ibique, per aliquod temporis spatium, juxtâ mentem sanctitatis suæ pias ad Deum preces effuderint, peramanter est imperlitus. Procterea indulgit ut ipsi Christi fideles tercentum dierum indulgentiam pro unicâ dumtaxat vice singulis anni diebus, dummodo ejusmodi ecclesiam corde saltem contrito et devotè visitent, consequantur. Præsentibus in perpetuum valituris absque ullâ brevis expeditione.

Datum Romæ, ex Sec.<sup>ris</sup> Cong.<sup>is</sup> indulgentiarum, die 16 maii 1854.

---

III.

*Bulle d'Alexandre VII.*

---

Alexander P. P. VII, omnibus utriusque sexus Christi fidelibus verè penitentibus et confessis, ac sanctâ Communione refectis, qui ecclesiam sanctæ Mariæ de Marcello les Limoux, ... Die festo natiuitatis beatæ Mariæ Virginis immaculatæ, a primis vesperis usque ad occasum solis festi.... Singulis annis devotè jussiverint et ibi pro christianorum principum concordia, hæresûm extirpatione, ac sanctæ Matri ecclesiæ exaltatione pias ad Deum preces effuderint, plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus.....

IV.

*Visite pastorale de l'Archevêque de Narbonne, 1644.*

---

Le mercredi 19<sup>e</sup> jour de juin 1641, Mgr, accompagné comme devant, et de plus de M. Jean-François de Cazalès, précenteur de Narbonne, et de M. Pierre-Anne de Montfaucon, abbé de Calers, seraient partis de Limoux, en carrosse, à trois heures après midi, pour aller en la chapelle Notre-Dame de Marceille, qui est à demi-

lieue de Limoux, dans le terroir, et étant arrivé, revêtu de son rochet, camail et étole, à la porte de ladite chapelle, seraient descendus de son carrosse; et là se serait présenté frère Antoine d'Aude, ermite qui demeure à ladite chapelle, et après être entré dans icelle, serait allé devant le maître-autel où il se serait mis à genoux pour prier Dieu, et son oraison faite, aurait approché ledit autel où il aurait fait l'absolution des morts, la face tournée au peuple, puis dans le cimetière, et après dans la nef, la face tournée vers l'autel.

A suite, Mgr, après avoir donné la confirmation, aurait visité le grand autel qui est consacré; il est couvert de deux nappes et paré d'un devant d'autel de rets. Sur ledit autel y a une image relevée de la Vierge qui porte sur la tête une couronne d'argent, et du derrière y a une plus grande figure de la Vierge qui tient entre ses bras le petit Jésus. Au bas dudit autel y a un marche-pied; il y a des barreaux de fer ou grille qui ferment ledit autel en forme de chœur, couvert d'une voûte de pierre fort élevée, autour duquel sont représentées diverses figures relevées; il y a au-devant de l'autel une lampe qui brûle continuellement aux dépens du bassin.

Enquis par qui l'église a été fondée et si elle a été consacrée, répondent les marguilliers qu'on ne sait par qui elle a été fondée; mais qu'elle a été consacrée, et on en célèbre la dédicace le second dimanche des morts.

En ladite chapelle il n'y a point aucune fondation, ni chapellenie, ni confrérie. Il y a un ermite nommé frère Antoine d'Aude qui a été reçu par Mgr de Vervins, archevêque, qui lui a donné l'habit, il a trente-un ans, et a exhibé ses actes, tant de sa race que profession, en bonne et due forme.

Cette chapelle dépend du collège de Narbonne, fondé à Paris, qui perçoit le dixième de tout le terroir, hors la troisième partie, qui appartient à Mgr. Il y a dix métairies qui sont dans le terroir dudit Marceille, où le vicaire perpétuel de Limoux administre les Sacraments.

Ladite chapelle est administrée par six marguilliers des six quartiers de la ville de Limoux, qui changent tous les ans à la présence des consuls, sans y appeler le vicaire perpétuel, sur quoi Mgr a ordonné que d'hors en avant le vicaire perpétuel y assistera, et lesdits marguilliers présenteront leur serment entre ses mains. Les marguilliers sont présentement: Jean ESTEVE, marchand; Jacques LE CLERC, orfèvre; Arnaud TEUFAU, Jean VALLE, DURAND GUIRAUD et Antoine PASCAL. Ils furent élus le premier vendredi de Carême, suivant la coutume, et n'administrent autres revenus que les charités.

Enquis quel service on fait en ladite chapelle, répondent que toutes les fêtes et dimanches y a messe basse, et les fêtes de Ste-Croix et de Saint Loup y a messe haute et la veille vêpres, et la fête de la Nativité de Notre-

Dame, disent messe haute et vêpres. Le lendemain de Pâque y a vêpres auxquelles le prédicateur de Limoux prêche; le premier jour des Rogations aussi; le dit jour de Notre-Dame exposant le Saint-Sacrement, et la veille disant vêpres et complies, et toutes les autres fêtes de Notre-Dame y a messe basse; les quatre premiers dimanches de Carême messe haute. Il y a grand abord de peuple qui visite la dite Eglise par dévotion, même y passe la nuit entière le jour de la fête de Notre-Dame de septembre et couche dans l'église, ce que Mgr a expressément défendu, à peine d'excommunication, et enjoint aux dits ermite et marguilliers de fermer l'église une heure avant la nuit...

Devant le dit autel y a un lampadaire qui brûle lorsqu'on fait quelque service. A côté droit du dit autel a été visité une chapelle de Sainte-Catherine, l'autel de laquelle n'est pas consacré, sur icelui y a un autel portatif enchâssé; n'y a ni nappes, ni devant l'autel, ni rétable; y a trois vieilles images qui ne sont pas fort décentes, c'est pourquoi Mgr a ordonné qu'elles seront ôtées et enterrées; il y a une lampe qui brûle pendant qu'on fait quelque service dans la dite église, aux dépends des bassins; ladite chapelle est fermée d'un balustre de bois.

Les charpentiers de Limoux font dire une messe au présent autel, par dévotion, les quatre premiers dimanches de Carême.

Du même côté a été visitée ensuite une autre chapelle de Notre-Dame, l'autel de laquelle n'est point consacré, mais il y a un autel portatif; sur icelui y a un rétable de bois qu'on dore fort bien, au milieu duquel est représentée une image de la Sainte Vierge. Il y a une lampe qui brûle avec les autres, et quelque autrefois par la dévotion d'un certain Jean Rozet, marchand, de Limoux. La dite chapelle fermée d'une grille de fer qui ferme à clef; au devant de laquelle il y a un lampadaire dont les lampes brûlent comme les autres.

Tous les samedis y a au dit autel quantité de messes de dévotion.

Sur le dit autel y a un tabernacle pour mettre le Saint-Sacrement les jours de grandes fêtes, sans tenir de réserve.

A suite de la dite chapelle et du long de la muraille de l'église, y a trois autels contigus: le premier de sainte Eugénie, celui du milieu de saint Ferriol, et l'autre de Sainte-Croix. On dit que le premier est consacré et qu'on y disait messe sans autel portatif, ce qui a été défendu, attendu que la consécration ne paraît point; il est couvert de trois nappes et d'un devant d'autel; au-dessus y a d'images relevées et un Crucifix joint à la muraille avec d'autres images. Devant chacun des dits autels y a une lampe qui brûle avec les autres. Les dites trois chapelles sont closes par des barreaux ou balustres, avec une



ouverture devant chacune. Mgr a défendu de célébrer à deux des dits autels à la fois, à cause de la proximité.

De l'autre côté du maître-autel y a une chapelle de Saint-Michel, l'autel de laquelle paraît consacré; il est couvert d'une nappe et garni d'un devant d'autel; le marche-pied est vieux, c'est pourquoi Mgr a ordonné être réparé. Sur le dit autel y a un rétable avec l'image de saint Michel, en relief. Les vitres de la chapelle sont fermées pour plus grande sûreté, parce qu'elles sont basses; y a une lampe qui brûle comme les autres. La dite chapelle est fermée d'un balustre de bois.

Il n'y a point de fondation, mais les marchands y font dire messe par dévotion les quatre premiers dimanches du Carême.

A suite de la dite chapelle a été visitée une autre chapelle tout joignant, dite de St-Loup; l'autel est consacré et couvert de trois nappes et paré d'un devant d'autel; au-dessus il y a un ancien rétable avec une image de Saint Loup, en relief, au milieu, et des peintures aux côtés. La chapelle est fermée d'un balustre, au devant y a une lampe qui brûle comme les autres.

La dite église est fort grande: au devant du grand autel y a deux grands bancs avec deux agenouilloirs couverts de tapis verts, et de là jusqu'à la porte, d'autres petits bancs pour le peuple. La chaire du prédicateur est entre la grande porte et celle du clocher. Au fond de la

dite église y a une tribune, en forme de galerie, qui tourne à la moitié de l'église; près de la porte y a un banc pour les marguilliers, et au-dessus une image de la Vierge. Sur les dits trois autels joignants y a une autre galerie où paraît y avoir eu autrefois des orgues; au-dessous il y a un puits; le tout est porté par cinq ares, le tout en bon état, le clocher aussi auquel on monte par un degré de pierre de taille; il y a une cloche pour sonner les messes.

Entre la chapelle de Notre-Dame et l'autel de Sainte-Eugénie, il y a une sacristie en bon état où les prêtres se revêtent.

Au sortir de l'église, devant la porte, y a un petit couvert en forme de porche, et sur la porte de l'église y a une figure de Notre-Dame en relief enclose dans une caisse vitrée par le devant. Tout joignant de la dite porte est la maison de l'ermite, entre deux encoules où il y a deux petites chambres et un jardin en assez bon état.

Quoi fait, mon dit Seigneur s'en serait retourné à Limoux. Présents à la dite visite les sus nommés et moi Pierre Baliste, secrétaire de mon dit Seigneur, sous-signé.

BALISTE,

(Archives préfectorales de l'Aude).



FIN.

---

## TABLE.

---

Situation géographique du pèlerinage de Notre-Dame de Marseille.....	7.
Origine du pèlerinage.....	10.
Histoire de la chapelle.....	15.
La veille du 8 septembre à Notre-Dame.....	80.
Le 8 septembre à Notre-Dame.....	34.
Faveurs accordées par Notre-Dame, et miracles opérés dans son Sanctuaire.....	39.
Description de l'église de N.-D. de Marseille.....	48.
Catalogue des <i>ex-voto</i> .....	57.
Notes.....	68.

